

Prévention des risques routiers professionnels

Information

Sécurité Routière



CCI VERSAILLES-YVELINES
PARIS ÎLE-DE-FRANCE



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.



Credit photo : Ricochet04, AdobeStock, 159665516

Préambule

Le Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR) est l'un des dispositifs de l'action locale de l'État, en matière de sécurité routière, pour une année donnée.

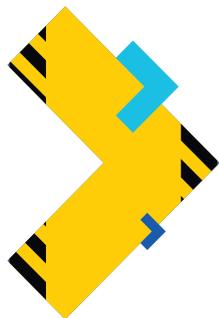
Le préfet est responsable de la politique locale de sécurité routière menée par ses différents services. Il veille à la cohérence des actions menées par ses services, les forces de l'ordre et la direction départementale des territoires mais aussi par les associations, en lien avec le procureur de la République, les services départementaux de l'éducation nationale et les maires.

Les actions du PDASR couvrent des domaines très divers : continuum éducatif, formation, communication, sensibilisation, contrôles et sanctions. Elles sont conçues à partir d'éléments de diagnostic local de sécurité routière. Dans les faits, elles visent les enjeux retenus à l'échelon national, régional et local : les trajets professionnels, les conducteurs de deux-roues motorisés, la lutte contre la vitesse, la lutte contre la consommation d'alcool et de stupéfiants avant de prendre la voiture, les piétons.

Le PDASR des Yvelines a l'ambition d'œuvrer pour que la liberté de chacun d'aller et de venir dans l'espace public de circulation s'exerce dans la culture du partage de la route, du respect de tous les types d'usagers et tout particulièrement des plus vulnérables. Le « code de la rue », qui complète sur un plan réglementaire le code de la route, doit permettre à chacun de se déplacer grâce à une conduite apaisée.

Thierry LAURENT

P/Le Préfet et par délégation,
Le Sous-préfet,
Directeur de Cabinet



Éditorial

Sécurité routière : quelles actions positives à mettre en place au sein de votre entreprise pour prévenir les risques ?

Le risque routier est sous-estimé. Pourtant, il fait partie des premières causes de décès par accident de travail des salariés. Il est donc essentiel pour les chefs d'entreprise de mettre en place des actions de prévention auprès de leurs salariés.

Afin que les dirigeants des Yvelines puissent obtenir toutes les informations sur la légalisation, les actions possibles, les partenaires susceptibles d'être sollicités en matière de sécurité routière et plus généralement en termes de démarches globales pour l'amélioration et l'optimisation de déplacements de leurs collaborateurs, nous avons décidé de produire ce catalogue où vous trouverez informations, chiffres et surtout idées et contacts pour mettre en place de la sensibilisation auprès de vos équipes.

Cet outil est réalisé dans une démarche plus globale, celle des Plans de mobilité dans laquelle la CCI Versailles-Yvelines est engagée depuis de nombreuses années auprès des entreprises du territoire.

En prenant en considération tous les impacts possibles de la mobilité (environnementaux, économiques et sociaux), en intégrant les impératifs de sécurité et de santé au travail, les plans de mobilité deviennent aussi des plans de sécurité durables qui constituent d'excellents outils, permettant aux entreprises de s'inscrire véritablement dans une démarche de développement durable.

Les récentes évolutions de la réglementation sur la mobilité intègrent encore plus l'aspect de bien-être au travail, en obligeant les entreprises de plus de 50 salariés à associer la thématique mobilité dans les NAO (Négociations annuelles obligatoires), avec les partenaires sociaux.

Dans le cadre de l'accompagnement proposé par la CCI aux entreprises à l'élaboration et à l'animation des plans de mobilité et, plus récemment, aux NAO, des outils sont mis à disposition pour faciliter la prise en main et la réalisation des actions.

Nous sommes donc à vos côtés pour vous accompagner !
N'hésitez pas à contacter nos équipes pour en savoir plus.

Bonne lecture,

Gérard BACHELIER

Président de la Chambre
de commerce et d'industrie
Versailles-Yvelines



Le risque routier professionnel survient dans le cadre de l'activité de l'entreprise

Il existe deux sortes de risque routier professionnel :

- Le risque qui survient lors d'un déplacement d'un collaborateur dans le cadre de son activité professionnelle.
- Le risque qui survient sur le trajet domicile-travail ou travail-restauration.

Ces risques routiers professionnels sont exacerbés lorsqu'ils sont combinés avec d'autres facteurs, tels que :

- l'alcool et les stupéfiants,
- la vitesse,
- la distraction, notamment téléphonique,
- la fatigue,
- l'usage des 2/3 roues motorisées.

Ce catalogue a pour but de sensibiliser aux risques routiers professionnels ainsi que de proposer des activités et des structures de sensibilisation à la sécurité routière.

◆ Chiffres

- Le risque routier professionnel est la première cause d'accident mortel au travail.
- En 2018, 1 personne sur 10 décédées sur la route l'a été sur un trajet domicile-travail.
- 5% de la mortalité est affilié à un trajet dans l'activité professionnelle, et 10% est affilié à un trajet domicile-travail.
- 39% des accidents sont liés à au moins un usager sur un déplacement lié au travail.

L'alcool et la drogue

◆ Chiffres

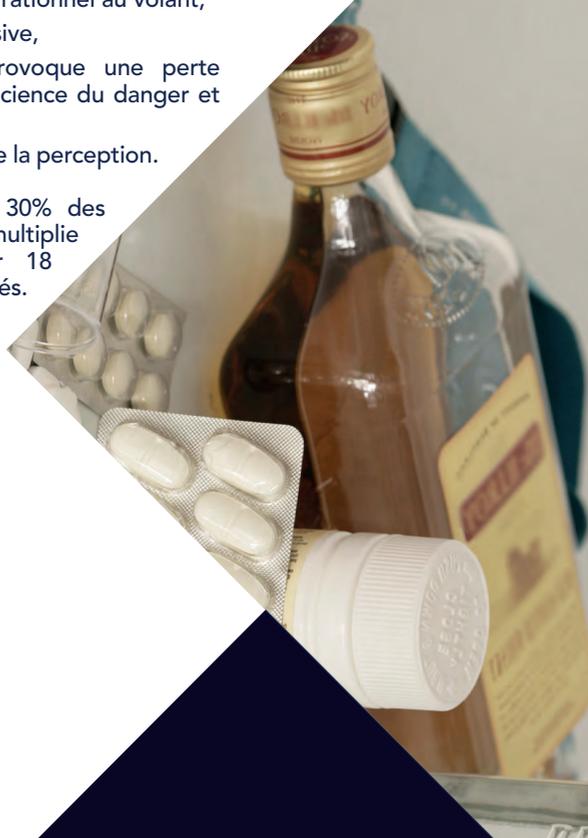
- L'alcool a de nombreux effets négatifs sur la conduite : champ de visuel rétréci, perceptions modifiées, vigilance et coordination des mouvements réduites... la consommation d'alcool empêche le conducteur d'estimer ses capacités et les risques encourus. Un tiers des accidents mortels sont dus à une alcoolémie positive du conducteur.

Les stupéfiants ont des effets variés en fonction de la nature du produit :

- le cannabis un allongement du temps de réaction,
- l'ecstasy provoque un comportement irrationnel au volant,
- la cocaïne entraîne une conduite agressive,
- les opiacés (opium, morphine...) provoque une perte d'attention, des réflexes et de la conscience du danger et des obstacles,
- les psychotropes induits des troubles de la perception.

En 2018, l'alcool est responsable de 30% des accidents mortels sur la route, et multiplie le risque d'un accident mortel par 18 chez les conducteurs alcoolisés.

Lorsque l'alcool est mélangé avec des stupéfiants, le risque d'accident est multiplié par 29.



◆ Activités de sensibilisation en entreprise

- **Lunettes d'alcoolémie** : activité proposant aux collaborateurs de porter des lunettes simulant la consommation d'alcool à l'aide d'un filtre perturbateur plus ou moins élevé en fonction du taux d'alcoolémie. Il existe également des lunettes combinant les effets de l'alcool et des stupéfiants, ainsi que de la fatigue au volant. Les lunettes sont souvent proposées avec un parcours test à effectuer.

Préfecture 78/DDT/SESR

Association Prévention Routière - 200€.

GMF/Wimooov – Gratuit sous condition.

Wimooov – Sur devis.

Victime et citoyen – Défraiement des frais intervenant, engagement d'effectuer un don (déduction fiscale de 60%).
Viamobilité – Sur devis.

- **Atelier de dosage** : il s'agit de sensibiliser les collaborateurs sur la modération des dosages des verres d'alcools lorsque leur consommation se fait à la maison. L'atelier consiste à comparer les doses servies dans les bars, correspondant aux unités d'alcools standards, et les doses maisons.

Préfecture 78/DDT/SESR

Wimooov – Sur devis

- **Étude du métabolisme de l'alcool et du THC** : Présentation sur les délais d'absorption et d'élimination de l'alcool et des stupéfiants à l'aide de supports physiques ou de logiciels spécialisés Simalc.

Viamobilité – durée à déterminer – Sur devis.

Wimooov – 45mn pour 15 personnes – Sur devis.

- **Quiz QCM** : Questions-réponses sur le thème de l'alcool.

GMF/Wimooov – Durée adaptable – Gratuit sous condition.

- **Témoignages** : Intervention de victimes, rescapés et familles de victimes sur les différents thèmes de la sécurité routière.

Viamobilité – durée à déterminer – Sur devis.

Victime et citoyen – 1 à 2h – Défraiement des frais intervenant, engagement d'effectuer un don (déduction fiscale de 60%).



La vitesse

◆ Chiffres

- Première cause de mortalité routière en France, la vitesse réduit significativement le champ de vision du conducteur : à 70km/h, le champ de vision correspond à un angle de 75° et à 100km/h, celui-ci est réduit à 45°. La vitesse augmente significativement la distance d'arrêt d'un véhicule. En 2018, elle est présente dans 27% des accidents mortels de la route en France.

◆ Activités de sensibilisation en entreprise

- **Réactionmètre** : Comprenant une pédale de frein et un logiciel, le réactio-mètre permet de mesurer la distance parcourue entre la réaction du conducteur et l'arrêt du véhicule en fonction d'une vitesse prédéfinie. Il peut être couplé d'une option comprenant le taux l'alcoolémie.

*Préfecture 78/DDT/SESR
Viamobilité – Sur devis.
GMF/Wimoov – Gratuit sous condition.*

- **Voiture tonneau** : voiture simulant un accident de la route où la voiture se retourne. Elle sensibilise les collaborateurs à l'importance de la ceinture de sécurité et la dangerosité des objets mal rangés dans l'habitacle.
*Association Prévention Routière – 900€.
Agence Vigi2roues – Sur devis.
GMF/Wimoov – Gratuit sous condition.*
- **Quiz QCM** : Questions-réponses sur le thème de la vitesse au volant.
GMF/Wimoov – Gratuit sous condition.
- **Témoignages** : intervention de victimes, rescapés et familles de victimes sur les différents thèmes de la sécurité routière.
*Viamobilité – Sur devis.
Victime et citoyen – Défraiement des frais intervenant, engagement d'effectuer un don (déduction fiscale de 60%).*



Les distractions au volant

◆ Chiffres

- Les distractions au volant, et notamment l'usage du téléphone, ont de graves conséquences : elles affectent le temps de réaction, mais aussi la capacité à se maintenir dans une voie et à respecter la distance de sécurité. En effet, l'utilisation du téléphone multiplie par 3 le risque d'accident, et la lecture d'un SMS multiplie par 23 ce même risque. On associe d'ailleurs 1 accident corporel sur 10 à l'utilisation d'un téléphone au volant.

Il s'avère que la distraction visuelle est presque égale à la distraction auditive, cognitive et physique : ce que l'on entend, pense ou fait peut faire perdre la concentration nécessaire à la conduite.

◆ Activités de sensibilisation en entreprise

- Le réactiomètre SMS : application qui simule la réception d'un sms et évalue le temps de réaction face au danger avec une pédale de frein. Comme pour le réactio-mètre, permet de mesurer la distance parcourue entre la réaction du conducteur et l'arrêt du véhicule.

Viamobilité – Sur devis.

GMF/Wimoov – Gratuit sous condition.

Prev2R – Sur devis.

- **Parcours simulation de distraction** : parcours à effectuer équipé de distraction type smartphone, casque audio et GPS.

Wimoov – Sur devis.

- **Lunettes distraction Fatal vision** : Lunettes simulant l'impact de la composition d'un numéro sur son smartphone, changer de station radio, attraper un objet, la lecture ou l'écriture d'un sms... Possibilité de parcours piéton, ou simulation de conduite d'un véhicule.

Prev2R – Sur devis.



La somnolence au volant

◆ Chiffres

- La fatigue est l'une des causes les plus fréquentes d'accident sur les routes : l'endormissement au volant survient souvent après plusieurs heures sans pause durant un long trajet, une heure de déplacement tardive ou bien après avoir déjeuné. En effet, 17 heures de veille active est aussi dangereuse pour la capacité à conduire que 0,5g/l d'alcool dans le sang. La somnolence survient aussi sur les conducteurs ayant une dette de sommeil, ou ayant dormi moins de cinq heures la veille du déplacement. Cette dette multiplie par 3 le risque d'accident.

La fatigue a pour conséquence une perte de la concentration et une réactivité affaiblie. Entre 2014 et 2018, près d'un accident mortel sur 4 (23%) est associé à la somnolence sur l'autoroute ; le risque d'accident est 8 fois plus important lorsqu'on est somnolent.

◆ Activités de sensibilisation en entreprise

- **Quizz sur la somnolence** : test question/réponses sur les causes et les conséquences de la fatigue au volant.
Prev2R – Sur devis.
- **Lunettes de simulation de somnolence** : lunette interactive simulant les micro-sommeils survenant lors de la fatigue au volant, sur un parcours test.
Prev2R – Sur devis.



Les usagers vulnérables

◆ Chiffres

- Les usagers vulnérables étant ceux les moins bien protégés en cas de choc, on y retrouve :
 - les utilisateurs des 2 ou 3 roues motorisées (motos, scooters...),
 - les cyclistes,
 - les piétons,
 - les utilisateurs d'Engins de Déplacements Personnels Motorisés (EDPM) : trottinettes, gyropodes...

Ces utilisateurs doivent être pris en considération. Ils demandent plus d'attention de la part des autres véhicules afin d'éviter tout accident. Chez les motards, le risque d'accident mortel est 22 fois plus élevé que chez les automobilistes. Du côté des utilisateurs, il convient d'être conscient et sensibilisé aux risques impliqués dans l'utilisation de ces modes de transports.

◆ Activités de sensibilisation en entreprise

- **Logiciel simulateur d'accident moto** : logiciel de simulation de conduite à moto, avec test de réflexe et sensibilisation aux causes d'accidents et leurs conséquences.

Préfecture 78/DDT/SESR

Association Prévention Routière – Sur devis.

Agence Vigi2roues – Sur devis.

- **Sensibilisation aux équipements de protection** : présentation et sensibilisation sur l'importance de l'équipement de protection complet à moto, ainsi que l'importance des airbags.

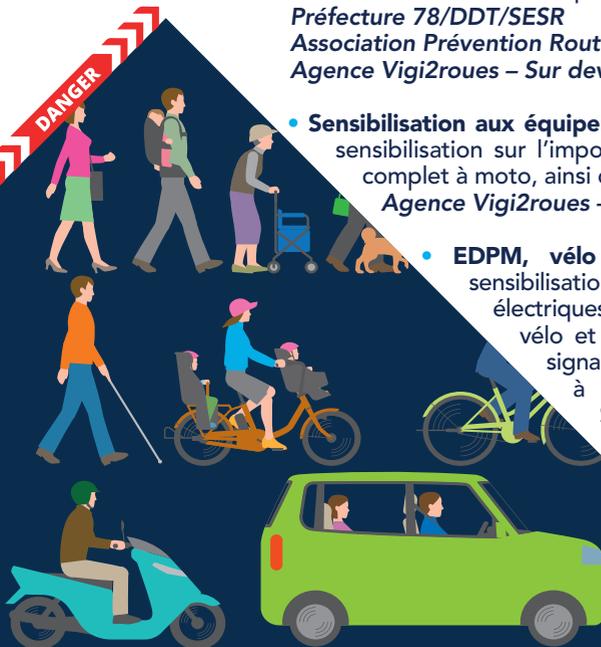
Agence Vigi2roues – Sur devis.

- **EDPM, vélo et piéton** : présentation, test, et sensibilisation à l'utilisation des trottinettes électriques, segways, hoverboards, mono-roues, vélo et VAE. Rappel sur la réglementation, la signalisation et les équipements nécessaires à l'utilisation des EDPM et des vélos. Sensibilisation sur les risques piétons.

Association Prévention Routière – Sur devis.

Agence Vigi2roues – Sur devis.

Wimooov – Sur devis.



La conduite responsable

◆ Chiffres

- Conduire de manière responsable passe par plusieurs types de réflexes à prendre afin de respecter la réglementation mais aussi afin de circuler de manière sécuritaire et écologique.

En général, l'écoconduite permet de réduire ses dépenses liées à l'utilisation de son véhicule.

◆ Activités de sensibilisation en entreprise

- **Voiture au 10 erreurs** : test permettant de sensibiliser à la vérification régulière de l'état de son véhicule.
Association Prévention Routière – Sur devis.
- **Test code de la route** : Vérification de l'acquisition des connaissances du code de la route.
Préfecture 78/DDT/SESR
Association Prévention Routière – Sur devis.
Agence Vigi2roues – Sur devis.
- **Écoconduite** : Présentation, simulation 4 roues et quizz sur les éco-gestes en voiture.
Agence Vigi2roues – Sur devis.
Wimoov– Sur devis.
- **Constat amiable** : présentation sur comment remplir un constat à l'amiable.
Préfecture 78/DDT/SESR
Agence Vigi2roues – Sur devis.
- **Danger lié à la non-assurance** : sensibilisation sur l'importance d'avoir une assurance, conseils et bonnes pratiques.
Wimoov – Sur devis.



Sources : l'ONISR 2018.

◆ **Préfecture 78, Direction départementale des territoires, Service éducation et sécurité routières**

Mail : ddt-asr@yvelines.gouv.fr
 Téléphone : 01 30 84 33 54
 Site web : www.yvelines.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-des-citoyens-publique-routiere-et-civile/Education-et-securite-routiere



◆ **PREV2R**

Téléphone : 06 01 92 21 89
 Site web : www.prev2r.fr/



◆ **Service de Formation et d'Étude pour la Diminution du Risque Automobile**

Mail : sfedra@orange.fr
 Téléphone : 06 09 07 31 90
 Site web : sfedra.com



◆ **Théâtre du Chaos**

Téléphone : 01 43 61 90 05
 Site web : www.prev2r.fr/



◆ **Viamobilité**

Mail : [viamobilite@gmail.com/](mailto:viamobilite@gmail.com)
 Téléphone : 06 74 78 67 58
 Site web : [En construction](#)



◆ **Victimes et citoyens**

Mail : [contact@victimes.org/](mailto:contact@victimes.org)
 Téléphone : 01 45 55 72 69
 Site web : www.victimes.org/



◆ **Wimoov**

Mail : mathilde.kerjean@wimoov.org
 Téléphone : 06 99 98 53 06
 Site web : <https://www.wimoov.org/>



RISQUES ROUTIERS

DÉPLACEMENTS

Orientez vos actions et moyens pour améliorer la mobilité de vos salariés !





CCI VERSAILLES-YVELINES
PARIS ILE-DE-FRANCE

21-23 avenue de Paris
78000 Versailles

Courriel : cci78@cci-paris-idf.fr
Facebook : [@CCI78](https://www.facebook.com/CCI78)
Twitter : [@CCI_78](https://twitter.com/CCI_78)

Contact CCID 78
Andrea ZORRILLA

Tél. : 01 30 84 72 83
azorrilla@cci-paris-idf.fr

0 820 012 112

Service 0,12 € / min + prix appel

www.cci78-idf.fr

CCI DÉPARTEMENTALES



CCI PARIS
PARIS ILE-DE-FRANCE

2 Place de la Bourse
75002 Paris



CCI VERSAILLES-YVELINES
PARIS ILE-DE-FRANCE

21 Avenue de Paris
78000 Versailles



CCI HAUTS-DE-SEINE
PARIS ILE-DE-FRANCE

55 Place Nelson Mandela
92729 Nanterre Cedex



CCI SEINE-SAINT-DENIS
PARIS ILE-DE-FRANCE

191 Avenue Paul Vaillant Couturier
93000 Bobigny



CCI VAL-DE-MARNE
PARIS ILE-DE-FRANCE

8 Place Salvador Allende
94011 Créteil Cedex



CCI VAL-D'OISE
PARIS ILE-DE-FRANCE

Cap Cergy - Bât C-1
35 Boulevard du Port
95000 Cergy

CCI TERRITORIALES



CCI SEINE-ET-MARNE

1 Avenue Johannes Gutenberg Serris
77776 Mame-la-Vallée Cedex 4

01 74 60 51 00



CCI ESSONNE

2 Cours Monseigneur Roméro
91004 Évry Cedex

01 60 79 91 91